

# Commission du Statut des Éducateurs

Procès-Verbal n° 2

Réunion du Mercredi 18 Décembre 2024

**Animateur** : M. PORNIN Christian

**Excusés** : Messieurs BIBE Gilles, LABAUNE Christophe, PASQUIER Mathieu, M ; DA SILVA Norbert CTD PPF 92, GUERFI Farid (CD), \_\_\_\_\_

## I. Courrier reçu de Commissions

**DOSSIER n°1-4 du 19/11/2024**  
**CHAMPIONNAT U18 D4**  
**Match n°28389897 du 06/10/2024**  
**CLAMART CSM 21 / BAGNEUX COM 22**

**La commission remercie la Commission des Jeunes de sa communication et note la décision en application de l'article 4 du barème des sanctions de référence pour les comportements anti-sportifs.**

**La commission passe à l'ordre du jour.**

## II. Modalités de contrôle des feuilles de match

Rappel des obligations liés au Statut des Éducateurs :

U14 : CFF2 OU INITIATEUR2

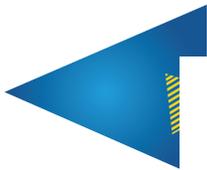
U16 : CFF3 ou Initiateur 2

U18 : CFF3 ou Initiateur2

Séniors : CFF3 ou Animateur Sénior

La Commission régionale a pris connaissance de la prise en compte des nouvelles formations pour des équivalences avec les CFI. **Il faut avoir certifier pour être diplômé.**





U14 : CFFI U14 à seniors

U16 : CFFI U14 à seniors

U18 : CFFI U14 à seniors

Séniors : CFFI seniors

### **Rappel de la Commission :**

En cas d'absence le club doit informer la commission du nom de l'éducateur remplaçant l'éducateur désigné, avec obligation pour lui de posséder le diplôme requis.

Les éducateurs désignés devront porter un signe distinctif :

- Identifier l'entraîneur au bord du terrain
- Valoriser l'éducateur désigné par son club comme entraîneur principal de l'équipe
- Lutter contre les « prêts de nom »
- Faciliter la tâche de l'arbitre
- Améliorer le climat général des rencontres

La commission tient à préciser la Responsabilité du Président de Club dans le respect des décisions des instances.

### **III. DESIGNATION PAR LES CLUBS DES EDUCATEURS**

**La Commission a reçu le tableau de la Commission Régionale, sur les désignations effectuées par les Clubs.**

**U16 D1 Villeneuve la Garenne : M. CISSE ne peut être désigné ne possédant pas le diplôme requis.**

**U16 D1 SAINT CLOUD : Le club a désigné M. NEVEUR Alexis comme éducateur désigné, or celui-ci n'est jamais présent sur le banc et sur la feuille de match. Merci de bien vouloir informer la Commission et la LIGUE DE PARIS de savoir qui est l'éducateur désigné, et présent auprès de l'équipe.**



#### IV. ANALYSE DES JOURNEES DES CHAMPIONNATS D1

### CHAMPIONNAT SENIORS D1 24-25

#### SENIORS D1 - Diplôme demandé : CFF3, animateur Seniors, CCFI Séniors

##### **COURBEVOIE SPORT FOOT : J8 07/12/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. LENOIR Maxence, remplacé par M. Amaël DUARTE (CCFI SENIORS), titulaire du diplôme requis.

##### **GENNEVILLIERS CSM : J11 15/12/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. AZEK Issam remplacé par M. Ismaël BOUKRIS (BEF), titulaire du diplôme requis.

##### **AS VOLTAIRE : J6 16/11/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. LABADY Julner remplacé par M. BADJI Rassoul (CCFI SENIORS), titulaire du diplôme requis.

##### **AS VOLTAIRE : J7 30/11/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. LABADY Julner remplacé par M. **BEGGAR ISMAEL** qui ne possède aucun diplôme **Le club est en infraction.**

##### **AS VOLTAIRE J11 15/12/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. LABADY Julner remplacé par M. BADJI Rassoul (CCFI SENIORS), titulaire du diplôme requis.

### CHAMPIONNAT U18 D1 24-25

#### U18 D1 - diplôme demandé : CFF3, Initiateur 2, CCFI U14 à Seniors

##### **CSM GENNEVILLIERS : J7 01/12/2024**

Absence de l'éducateur désigné, M. BEN BELLA Hakim, Présence de M. **ABDALLAH BENKHETTOU Ibrahim**, qui ne possède pas le diplôme requis (CCFI10) **Le club est en infraction.**

# CHAMPIONNAT U16 D1 24- 25

## U16 D1 - diplôme demandé : CFF3, Initiateur 2, CCFI U14 à Seniors

**RACING CFF** L'éducateur désigné M. MONTIEL Tony possède une licence « éducateur », à la date du 15 décembre 2024

**RAPPEL STADE CLOUD FC** : Absence de l'éducateur désigné M. NEVEUR Alexis

J1 19/10/2024

J5 09/11/2024

J2 24/11/2024

J3 05/10/2024

J10 02/11/2024

J7 01/12/2024

J4 12/10/2024

J6 16/11/2024

J8 07/12/2024

Présence sur le banc de M. SABIR Amin (CCFI U14 à Séniors), titulaire du diplôme requis.

- La Commission demande au club de FC SAINT CLOUD de bien vouloir l'informer de la situation exacte du club concernant l'éducateur désigné.

**RAPPEL VILLENEUVE LA GARENNE AG** Absence de l'éducateur désigné M. BENSEGHIR Wylan, pas de licence « éducateur ». Le club a désigné M. CISSE Cidki comme éducateur responsable de l'équipe, or celui-ci ne possède pas le diplôme requis.

J1 19/10/2024

J5 09/11/2024

J7 01/12/2024

J3 05/10/2024

J10 02/11/2024

J4 12/10/2024

J2 24/11/2024

Présence sur le banc de M. CISSE Cidkri titulaire d'une licence Dirigeant et qui ne possède aucun diplôme. **Le club est en infraction.**

- La Commission demande au club de VILLENEUVE LA GARENNE de bien vouloir l'informer de la situation exacte du club concernant l'éducateur désigné.

**VILLENEUVE LA GARENNE J6 16/11/2024**

Présence sur le banc de M. DIAGOURAGA Mamahdou qui ne possède aucun diplôme. **Le club est en infraction.**

**VILLENEUVE LA GARENNE J8 08/12/2024**

Présence sur le banc de M. FOFANA Youssouph qui ne possède aucun diplôme. **Le club est en infraction.**

**AS MEUDON J7 01/12/2024**

Absence sur le banc de l'éducateur désigné M. AKOTTO Honoré, présence de M. ZIOUI Faouzi (BEF) qui possède le diplôme requis.

**SEVRES FC J7 01/12/2024**

Absence sur le banc de l'éducateur désigné M. MUENIMANU présence de M. ALONSO Thierry (BEF) qui possède le diplôme requis.

## CHAMPIONNAT U14 D124-25

U14 D1 - diplôme demandé : CFF2, Initiateur 2, CCFI U14

**SEVRES FC 92 : J2 23/11/2024. J7 30/11/2024. J8 07/12/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. MEZARI Hichem, remplacé par M. ALONSO Thierry (BEF) titulaire du diplôme requis.

**LE PLESSIS ROBINSON FC : J7 30/11/2024**

Absence de l'Educateur désigné, M. ZENGUINIAN Patrick remplacé par M. DEVICQ Thierry (BEF) titulaire du diplôme requis.

La commission souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Prochaines réunions

|                     |        |            |
|---------------------|--------|------------|
| Mercredi 12 FEVRIER | 10h30  | VISIO      |
| Mercredi. 9 AVRIL   | 10H00. | PRESENTIEL |
| Mercredi 4 juin     | 10H00. | PRESENTIEL |

Le secrétaire et animateur de la présente réunion :

***Christian PORNIN***

